

Monsieur:

— Intervenables qui en me donnez sur la
 presse de l'Imprimeur et la partenance
 du premier ordinaire de cette republique,
 et de si peu d'écrits, qui pour
 publier tout le monde ^{comme il doit} en la dispute
 de cette affaire, qu'on verra de m'ironie
 pour la seconde fois, et de me dedire
 pour la troisième, force m'est de
 vous s'excuser ~~par le~~ ^{de qui est de} ~~de~~ l'auteur, mon
 ami, et mon adversaire, par sa connaissance,
 et ^{admission} que c'est l'Esprit de la
 Christe qu'il defend, ^(l'indulgence) de la liberte
 de son ami, la matiere de
 controverse, ^{il s'agit de} ~~ou~~ la conscience ^{son} Dieu.
 Vous juger, si il vous plait, comme
 il a bien appaisé la premiere de
 nouveaux troubles, et si il ne s'est
 modere de l'autre, de sorte, que
 son Apologie n'ait sujet de se
 plaindre, d'avoir travaille toute
 la nuit sans rien produire. Et
 ne vous ennuiez rien de ce de voir
 de mes vobles, n'ayant ~~rien~~ ^{rien} de
 duployer ce peu de loisir qu'a tenu
 le premier ^{premier} ~~premier~~ de l'œuvre, ^{et}
 et a vous ^{rester} ~~rester~~ par cette occasion
 que de tout cela de mon service de
 et contentement, je n'ay des paroles
 a vous dire que je suis par fait

[Faint, illegible handwriting]